

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030406 – ASA 26/007/2003

Action complémentaire sur l'AU 165/03 (ASA 26/004/2003 du 11 juin 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

**LAOS**      **Naw Karl Mua [orthographe rectifiée] (h), pasteur, membre de l'ethnie hmong et ressortissant américain**  
**Thierry Falise (h), ressortissant belge**  
**Vincent Reynaud (h), ressortissant français**  
**quatre Laotiens dont on ignore l'identité**

### nouvelle personne menacée :

**Pa Fue Khang (h), membre de l'ethnie hmong et ressortissant laotien**

---

Londres, le 25 juin 2003

Le 20 juin, un porte-parole du ministère laotien des Affaires étrangères a reconnu l'arrestation et la détention des quatre Laotiens mentionnés ci-dessus, mais n'a pas révélé leur nom ni le lieu où ils étaient détenus. Amnesty International est préoccupée par leur sécurité ainsi que par celle de leur chauffeur, Pa Fue Khang, car l'organisation a recueilli de nombreux témoignages directs et d'autres informations fiables indiquant qu'au Laos, la torture et les mauvais traitements sont des pratiques couramment utilisées contre des personnes placées en garde à vue ou emprisonnées, notamment contre des membres de l'ethnie hmong.

Les quatre Laotiens servaient de guides à trois étrangers : un pasteur hmong et deux journalistes européens qui préparaient un reportage sur un groupe de combattants rebelles de l'ethnie hmong. Ils ont tous été arrêtés le 4 juin par les forces de sécurité laotiennes, dans la province de Xieng Khouang. Leur chauffeur, Pa Fue Khang, constatant que les journalistes, le pasteur et leurs guides ne venaient pas au lieu de rendez-vous fixé, est rentré chez lui. Il a été appréhendé par les forces de sécurité laotiennes aux environs du 4 juin, alors qu'il était retourné sur le lieu du rendez-vous. On ignore ce qu'il est advenu de cet homme.

Vincent Reynaud, cameraman français, Thierry Falise, journaliste belge, et Naw Karl Mua, ressortissant américain, ont finalement été autorisés à recevoir la visite de représentants consulaires les 15 et 16 juin. Ces trois hommes seraient en bonne santé. Thierry Falise a également pu s'entretenir pendant cinq minutes avec son épouse, qui a déclaré qu'il était amaigri. Par le passé, Thierry Falise a eu de graves problèmes de santé, susceptibles de réapparaître en raison des mauvaises conditions dans lesquelles il est détenu. Naw Karl Mua souffre quant à lui de troubles gastro-intestinaux.

Vincent Reynaud, Thierry Falise et Naw Karl Mua ont été placés en détention à Vientiane, mais les autorités n'ont pas révélé le lieu où ils se trouvent, et Amnesty International reste préoccupée par leurs conditions de détention. Selon certaines sources, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que les deux Européens avaient été appréhendés pour leur implication présumée dans le meurtre d'un membre des forces de sécurité, commis le 3 juin, et non en raison du reportage qu'ils préparaient sur les combattants rebelles de l'ethnie hmong.

Aucun des huit hommes arrêtés n'a encore été inculpé. Selon les informations recueillies, les autorités ont déclaré qu'une enquête était en cours, et qu'elle serait achevée d'ici la fin du mois de juin.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

La minorité ethnique hmong établie au Laos était une alliée des États-Unis pendant la guerre du Viêt-Nam et lors des combats qui avaient alors gagné le Laos et le Cambodge. Son histoire est marquée par une longue tradition de résistance et d'aspirations indépendantistes. Après la création de la République démocratique populaire laotienne en 1975 et la chute de l'ancien régime, pas moins d'un tiers des Hmong auraient fui le pays. La plupart de ces personnes se sont installées aux États-Unis, mais beaucoup ont passé de nombreuses années dans des camps de réfugiés en Thaïlande. Les Hmong mènent toujours des actions sporadiques, et certaines sources continuent d'indiquer que les membres de cette ethnie, toujours perçus comme des opposants au gouvernement laotien, sont victimes de graves atteintes à leurs droits humains.

La situation dramatique du groupe hmong que Vincent Reynaud et Thierry Falise ont rencontré a également été dépeinte dans un récent article du magazine *Time Asia*. Plusieurs journalistes qui étaient parvenus à les localiser s'étaient en effet rendus au Laos pour réaliser ce reportage. Le groupe, qui n'est que peu armé, est formé de plusieurs centaines de combattants et de leurs familles. Il est équipé d'armes vétustes et, selon certaines sources, ses membres ne veulent pas se rendre par crainte du châtement que les autorités laotiennes pourraient leur infliger. Ils doivent littéralement se battre pour survivre. Le groupe compte parmi ses membres des personnes âgées, des femmes et des enfants. D'après certaines sources, ces Hmong ne peuvent pas recevoir les soins médicaux dont ils ont pourtant terriblement besoin ; en outre, ils ne peuvent se nourrir convenablement et n'ont pas accès à d'autres services élémentaires (voir l'AU 168/03, ASA 26/005/2003 du 11 juin 2003). Amnesty International a récemment appelé les autorités laotiennes à permettre à tous les groupes de combattants hmong d'être en contact avec des agences spécialisées des Nations unies, entre autres organismes internationaux, afin qu'ils puissent bénéficier de tels services, conformément aux obligations qui incombent au Laos aux termes du droit international humanitaire. Par ailleurs, beaucoup s'accordent à penser que les forces armées vietnamiennes participent à des opérations militaires menées contre les groupes d'opposition hmong à la demande des autorités laotiennes.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :**

– faites part de votre vive inquiétude quant à la sécurité des quatre Laotiens dont on ignore l'identité qui ont été arrêtés le 4 juin 2003 ;

– dites-vous gravement préoccupé quant à la sécurité de Pa Fue Khang, membre de l'ethnie hmong et ressortissant laotien, qui a été appréhendé aux alentours du 4 juin 2003 ;

– dites que vous vous réjouissez d'apprendre que le pasteur Naw Karl Mua, membre de l'ethnie hmong et ressortissant américain, Thierry Falise, ressortissant belge, et Vincent Reynaud, ressortissant français, ont été autorisés à entrer en contact avec des représentants consulaires les 15 et 16 juin ;

– exhortez les autorités laotiennes à révéler le nom des quatre Laotiens ainsi que le lieu de détention de toutes les personnes appréhendées et les charges éventuellement retenues contre elles ;

– appelez les autorités à veiller à ce qu'aucune de ces personnes ne soit soumise à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;

– demandez instamment que ces huit personnes soient autorisées sans délai à consulter un avocat, à entrer en contact avec leurs proches et à bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé ;

– engagez les autorités à libérer ces personnes immédiatement et sans condition, si elles sont détenues uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et d'association.

**APPELS À :**

**Premier ministre :**

Bounyang Vorachit  
Prime Minister  
Office of the Prime Minister  
Rue Sisavat  
Vientiane, Laos

**Télégrammes :** Prime Minister, Vientiane, Laos

**Fax :** +856 21 212408 (via le ministère de l'Information)

**Formule d'appel :** *Dear Prime Minister*, / Monsieur le Premier ministre,

**Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères :**

Somsavat Lengsavat  
Deputy Prime Minister & Minister of Foreign Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
That Luang  
Vientiane, Laos

**Télégrammes :** Minister of Foreign Affairs, Vientiane, Laos

**Fax :** +856 21 414009

**Formule d'appel :** *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques du Laos dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 6 AOÛT 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*